

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Villars

dossier n° DP08414525S0019

date de dépôt : 11/09/2025

demandeur: Monsieur Girod Nicolas

pour : Régularisation et réaménagement  
extension existante.

adresse terrain:

PLAN DU MIEL 84400 Villars

Affaire suivie par :  
Magali POLGE

Monsieur Girod Nicolas  
191 Rue du plan du miel  
84400 Villars

Monsieur,

Conformément à l'article R 423.39 du code de l'urbanisme, les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre demande de déclaration préalable référencée ci-dessus n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires (17/09/2025). En conséquence, la demande de déclaration préalable a fait l'objet d'un rejet tacite valant classement « sans suite ».

J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 23/12/2025

Le maire  
Sylvie PEREIRA

~~Sylvie PEREIRA~~



Transmis au conseil  
de législature le 23/12/2025